

Chapitre III

LE MAROC ET LE MONDE ARABO-MUSULMAN

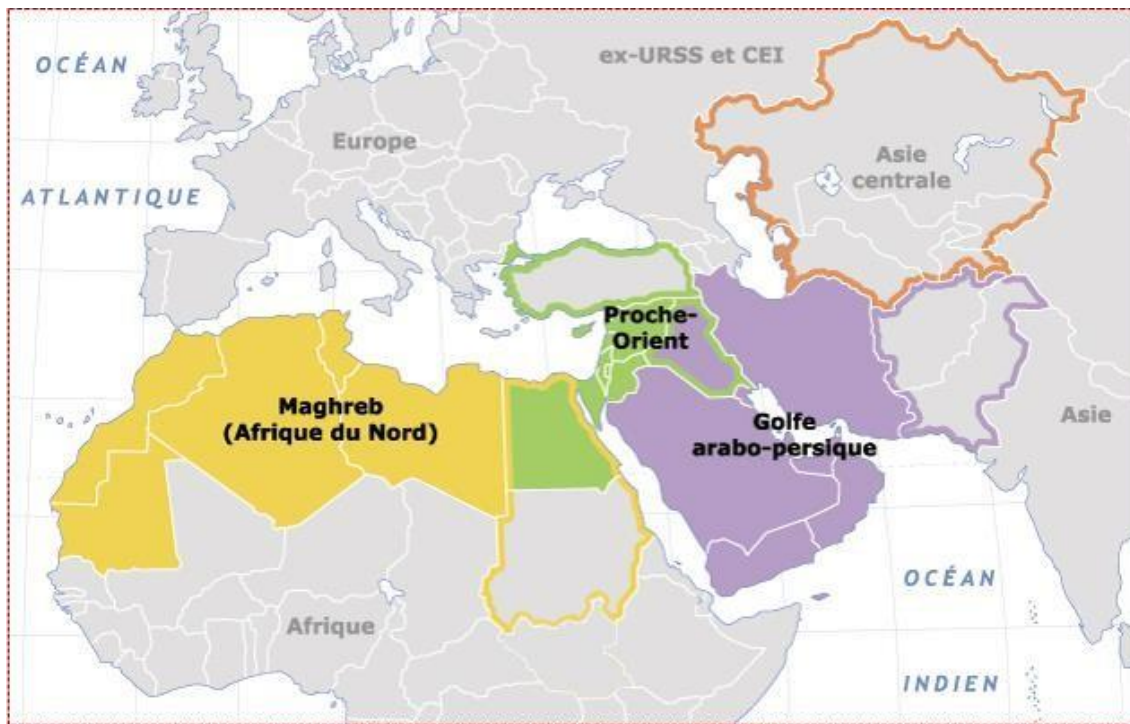
SYNOPTIQUE

L'aire arabo-musulmane se caractérise par une diversité culturelle importante, un grand potentiel économique et un atout démographique.

Elle constitue, depuis le milieu du XX^{ème} siècle, l'épicentre de crises sécuritaires qui interpellent les grandes puissances : des conflits du Proche-Orient aux transformations sociopolitiques, dites "*printemps arabe*".

L'importance de la dimension stratégique des relations du Maroc avec les pays du monde arabo-musulman varie d'une région à l'autre.

Figure 13 : Le monde arabo-musulman





LA VISION ROYALE

" ... Aussi, nous devons rester focalisés sur **l'impératif de trouver et mettre en place une architecture de partenariats appropriés entre les membres de la maison arabe**, en fonction des besoins, des priorités et des espaces. Le but est de renforcer le volet développement de notre Action commune en mobilisant toutes nos capacités propres pour permettre au citoyen arabe de vivre dans la dignité et la quiétude. "

Extrait du Discours Royal à l'occasion du 27^{ème} sommet arabe du 25 juillet 2016

" Nous avons le plus grand besoin, aujourd'hui, d'un **système arabe cohérent, économiquement intégré, politiquement unifié et harmonieux**, un système qui puisse transformer le monde arabe en pôle géopolitique pesant de son poids réel sur les relations internationales et apte à défendre les Causes arabes cruciales. "

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2014

"... L'adhésion du Maroc aux efforts de **réconciliation arabe**, autant que son **engagement en faveur du processus de paix**, traduisent concrètement le choix stratégique qui a toujours été le sien : dès lors que sont en jeu des questions déterminantes pour l'avenir de la nation arabe et en particulier la **cause palestinienne**, il a constamment à cœur de faire **prévaloir l'esprit de dialogue, de consensus et de solidarité**, dans le cadre du droit et de la légalité. "

Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion du 21^{ème} sommet arabe ordinaire du 30 mars 2009

IL ETAIT UNE FOIS...

I'histoire de l'appartenance arabo-musulmane

L'Islam a été introduit au Maroc au VII^{ème} siècle. Une grande partie de la population du Maroc devient musulmane. Le Maroc a entretenu des relations politiques, économiques et spirituelles continues avec les pays du Moyen-Orient depuis lors.

Dès le Moyen-Age, l'action marocaine fut marquée par l'appui résolu et solidaire du Maroc aux autres nations arabo-musulmanes :

- face aux Croisés dans les pays du Levant,
- face à la Reconquista qui menaçait Al Andalus,
- face à la France, en soutenant l'émir Abdelkader en Algérie.

Le Maroc s'est inlassablement engagé sur la voie de l'affermissement de ses relations historiques, culturelles et de coopération avec les pays arabo-musulmans. Ainsi, certains grands rendez-vous de la coopération entre les Etats arabo-musulmans se sont déroulés au Royaume :

- Le 25 septembre 1969, plusieurs dirigeants de pays à majorité musulmane se sont réunis à Rabat, suite à l'incendie de la mosquée Al-Aqsa pour créer l'Organisation de la Coopération Islamique.
- Depuis son adhésion à la Ligue arabe le 1^{er} octobre 1958, le Maroc a abrité six sommets arabes (1965, 1969, 1974, 1981, 1985 et 1989).

Figure 14 : La ligue arabe



HISTOIRE RECENTE

Profondément inscrit dans son appartenance au monde arabo-musulman, le Maroc a milité depuis son indépendance en faveur des causes et des intérêts suprêmes de ce monde, notamment pour :

- l'indépendance de l'Algérie,
- le droit légitime du peuple palestinien à instaurer son propre Etat,
- la résolution de la guerre civile au Liban, le respect de la souveraineté du Koweït, du Soudan, du Bahreïn et d'Irak,
- la recherche de solutions politiques et diplomatiques aux crises touchant certains pays de la région : Libye, Syrie, Yémen et Somalie.

Si le Maroc n'est intervenu militairement que quatre fois dans l'ensemble des conflits de cette aire, c'est parce qu'il a toujours préféré l'esprit de dialogue et de négociation à la logique de la confrontation et de la violence.

HISTOIRE RECENTE (2)

Construction du Maghreb

L'édification d'un espace maghrébin intégré est érigé en priorité stratégique pour le Maroc :

- 1948 : création du Comité pour la libération du Maghreb.
- 1958 : conférence des partis politiques maghrébins à Tanger.
- 1989 : signature du traité de Marrakech, portant création de l'Union du Maghreb Arabe.

Le bilan de l'Union du Maghreb Arabe, après presque 30 ans d'existence, demeure très en deçà des aspirations de ses fondateurs.

Le Maghreb figure, en effet, parmi les régions les moins intégrées économiquement, à l'échelle mondiale et ce, malgré les multiples complémentarités qui caractérisent ses pays membres.

LES INSTRUMENTS DE L'APPARTENANCE ARABO-MUSULMANE

- **Union du Maghreb Arabe** : L'édification du Maghreb est une priorité stratégique du Maroc. En 1989, il y a eu la signature du traité de Marrakech, portant création de l'Union du Maghreb Arabe.
- **Ligue arabe** : Le Maroc a toujours été convaincu de la nécessité de soutenir l'action arabe commune. Le Royaume est fortement engagé en faveur des causes arabes, particulièrement le droit légitime du peuple palestinien à un Etat indépendant, avec comme capitale, Al Qods.
- **Organisation de la Conférence Islamique** : Elle a été créée lors du sommet de Rabat du 25 septembre 1969, suite à l'incendie criminel de la Mosquée Al-Aqsa.

Figure 15 : Le Maroc et le monde arabo-musulman



LE MAROC ET LE MONDE MUSULMAN

Afrique du Nord (hors voisinage)

- **Tunisie** : les relations avec ce pays sont stables et durables, dans le cadre du respect des choix de société des deux pays et de leur engagement ferme en faveur de la démocratie.
- **Libye** : le Maroc considère "la nouvelle Libye" (*post-printemps arabe*) comme un partenaire fondamental dans l'édification du Maghreb. Depuis l'éclatement du conflit inter-libyen, le Maroc s'est rangé aux côtés du peuple libyen et a appuyé les efforts de l'ONU pour mettre fin à ce conflit. A ce titre, il a abrité les pourparlers politiques inter-libyens sur la paix, ayant conduit à la signature de l'accord de Skhirat, en décembre 2015, en vue de mettre en place un gouvernement d'union nationale. Pour les Nations unies, cet accord constitue une base commune pour l'ensemble des Libyens et demeure également le cadre politique idéal pour cette phase transitoire.
- **Egypte** : les relations sont marquées par leur durabilité, dans le cadre du respect des choix de société promus de part et d'autre.

Moyen Orient

- **Conseil de Coopération du Golfe** : le Maroc bénéficie de relations privilégiés avec ce groupement qui se sont concrétisées par:
 - ✓ la conclusion, en novembre 2012, à Manama d'un plan d'action pour la période 2012-2017 qui définit les domaines de coopération, les objectifs, les orientations générales et les moyens à mettre en œuvre. Compte tenu de la conjoncture mondiale liée à la fluctuation des prix du pétrole, ce plan d'action a été prolongé jusqu'en 2019.
 - ✓ la convergence des points de vue, notamment sur l'urgence d'une transition politique en Syrie, la solution de deux Etats pour la résolution du conflit israélo-palestinien et la non-ingérence de l'Iran dans les affaires internes des pays arabes.
- **Jordanie** : les liens de fraternité qui unissent Sa Majesté Le Roi Mohammed VI et le Roi Abdallah II de Jordanie renforcent les excellentes relations qu'entretiennent les pays, fondées sur l'entente et la concertation. Ces relations se caractérisent par une convergence des points de vue sur plusieurs questions régionales et par l'engagement des deux monarchies en faveur de la paix au Moyen-Orient.
- **Yémen** : le Maroc a entrepris plusieurs tentatives de médiation pour la résolution de la crise yéménite. Il a pris part à la coalition "Tempête de fermeté", menée par l'Arabie saoudite contre les rebelles Houtis. Le Maroc s'est retiré de cette coalition début 2019.

LE MAROC ET LE MONDE MUSULMAN (2)

- **Palestine** : le Maroc a toujours assumé son rôle de défense de la cause palestinienne, préférant les vertus du dialogue et de la négociation à la logique de la confrontation et de la violence. Il a mis en place un mécanisme de financement des projets éducatifs, socioéconomiques et culturels au profit des habitants de la ville sainte (Agence Bayt Mal Al Qods).
- **Irak** : la qualité des relations avec l'Irak ont été préservées malgré la crise que connaît ce pays. Depuis le début de la guerre en Irak en 2003, le Maroc maintient sa position constante d'appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Irak et souligne l'importance de la participation de toutes les composantes de la société irakienne, sans exclusion, au processus politique.
- **Syrie** : marquées par des tensions épisodiques, les relations entre le Maroc et la Syrie se sont dégradées après la position ferme du Maroc en faveur d'une transition politique dans ce pays. Le Maroc a abrité, en décembre 2012, la conférence internationale des amis de la Syrie. La position du Royaume du Maroc s'inscrit dans la volonté de restaurer la paix, l'intégrité territoriale et la dignité du peuple syrien. Le Maroc insiste sur une implication rationnelle de la communauté internationale dans la résolution définitive de cette crise.
- **Liban** : les relations entre le Maroc et le Liban reposent sur l'entente et le respect mutuel et englobent les domaines de coopération politique, culturelle et socio-économique.

Autres pays arabes

- **Soudan** : les relations du Maroc avec le Soudan se basent sur le respect des choix de société promus de part et d'autre. Le Maroc est membre du Comité ministériel arabe, chargé de faciliter les pourparlers de paix entre le gouvernement soudanais et les factions d'opposition au Darfour. Après son indépendance, en 2011, le Soudan du Sud, qui est à majorité chrétienne, a reçu la Visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en 2017. Lors de cette visite, neuf accords ont été conclus dans le domaine commercial, touristique, minier et juridique.
- **Somalie** : depuis le déclenchement de la guerre civile en Somalie, le Maroc n'a cessé de contribuer aux efforts entrepris au niveau arabe et international, visant à mettre fin à la souffrance du peuple somalien et à parvenir à la réconciliation nationale. Suite aux effets néfastes de la sécheresse, le Royaume a fourni, en février 2006, une aide d'urgence à la Somalie.

LE MAROC ET LE MONDE MUSULMAN (3)

Pays non arabes du Moyen-Orient

- **Iran** : les relations entre le Maroc et l'Iran se sont dégradées depuis la révolution islamique de 1979. Rompues en 2009, les relations diplomatiques entre les deux pays ont été rétablies en 2015. Toutefois, l'ingérence indirecte de l'Iran dans l'affaire du Sahara, à travers l'appui du Hezbollah pro-iranien au " polissario ", a poussé le Maroc à rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran en 2018.
- **Turquie** : le Maroc entretient de bonnes relations politiques et économiques avec la Turquie, pays avec lequel, il existe une convergence de points de vue sur certaines questions régionales d'intérêt commun.

Pays d'Asie du Sud

- **Pakistan** : les relations entre le Maroc et le Pakistan sont basées sur le respect mutuel, la solidarité et le partage de l'héritage culturel islamique commun. Depuis 2012, une nouvelle dynamique a été insufflée aux relations bilatérales, à travers le renforcement du cadre juridique, les échanges de visites, la coopération culturelle et la concertation sur les questions internationales d'intérêt commun.
- **Indonésie** : depuis que les relations diplomatiques se sont établies entre les deux pays en 1960, elles se sont distinguées par un dialogue régulier et une convergence de points de vue sur les principales questions d'ordre régional et international.
- **Malaisie** : les relations diplomatiques entre le Maroc et la Malaisie ont été établies en 1963. Elles ont connu une impulsion suite à la visite effectuée en Malaisie par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en 2003.

Pays d'Asie centrale

Les relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et les ex-républiques soviétiques d'Asie centrale ont été établies entre 1992 et 1993. L'Asie centrale demeure l'un des derniers espaces intéressant la diplomatie du Maroc.

LE MAROC ET LE MONDE ARABE

Des mutations sociopolitiques au sein du monde arabe laissent entrevoir une nouvelle recomposition géopolitique dans la région :

- Signes avant-coureurs d'une nouvelle reconfiguration géopolitique, matérialisée par l'émergence d'un axe chiite (Iran-Irak-Syrie), en opposition aux pays du Conseil de Coopération du Golfe (Arabie Saoudite, Emirats-Arabes-Unis, Qatar, Koweït, Bahreïn, Sultanat d'Oman).
- Nouvelle géopolitique de la région qui se dessine, sous l'influence d'acteurs non membres de la Ligue arabe (Iran, Turquie et Israël), avec des préfigurations de ruptures fortes, telles que la nouvelle position de la Turquie sur l'échiquier moyen-oriental et l'ouverture en direction d'Israël (initiative arabe de paix formulée par l'Arabie Saoudite au sommet de la Ligue arabe en 2002, toujours d'actualité).
- Malgré, la régression de " l'Etat islamique ", la menace terroriste demeure d'actualité dans le monde arabe. Ce fléau menace toujours la stabilité de cette région surtout en présence de nombreuses défaillances sécuritaires dans plusieurs pays de la région.
- Les nombreux Etats faillis de la région MENA sont devenus des zones propices à tous les trafics, à savoir : les matières premières, les êtres humains, les armes, les drogues et les espèces en danger. Le monopole de la violence légitime dans ces pays est remis en cause par l'existence de guérillas, de bandes armées, de groupes paramilitaires et d'organisations terroristes.

LE MAROC ET LE MONDE ARABE (2)

Enjeux pour le Maroc

Politiques

- Repositionnement stratégique, à l'aune des nouveaux équilibres régionaux post-*printemps arabe*.
- Regain d'influence sur les grands dossiers régionaux.

Economiques

- Concrétisation du projet d'intégration économique arabe (GAFTA).
- Attractivité renforcée des investissements des pays du Conseil de Coopération du Golfe.

Sécuritaires

- Lutte contre le radicalisme religieux et les groupes extrémistes.
- Constitution d'une armée arabe, partageant une doctrine commune.

Culturels et humains

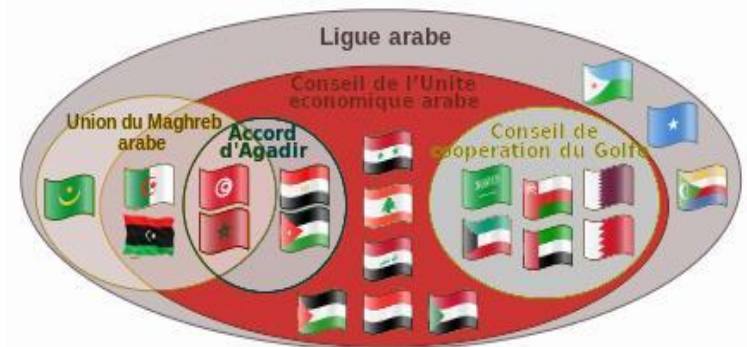
- Renforcement des échanges culturels.
- Politique migratoire concertée et mutuellement bénéfique, en particulier entre le Maroc et les pays du Conseil de Coopération du Golfe.

L'Accord d'Agadir

La Déclaration d'Agadir est une initiative lancée par le Maroc, l'Egypte, la Tunisie et la Jordanie le 8 mai 2001. L'accord d'Agadir a été signé à Rabat le 25 février 2004. Il est entré en vigueur le 27 mars 2007.

L'accord permet le cumul diagonal des règles d'origine, favorisant ainsi le développement des échanges commerciaux entre les pays signataires .

Figure 16 : La ligue arabe



Source : IRES

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION DU MAROC AVEC LE MONDE ARABE

- **Doter le Maroc d'une vision stratégique de moyen-long terme en direction du monde arabe** : basée sur les principes de solidarité et de l'engagement ferme en faveur des causes arabes, cette vision devrait prendre en considération la nouvelle reconfiguration des sphères d'influence dans la région arabe qui est davantage l'œuvre d'acteurs non membres de la Ligue des Etats Arabes (Turquie, Iran, Israël). Elle devrait permettre au Maroc de faire valoir un discours diplomatique représentatif des pays arabes sud-méditerranéens, visant à promouvoir la paix, la sécurité et la prospérité. Le Maroc devrait aussi saisir sa centralité vis-à-vis de l'Union européenne et ses liens étroits avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe pour s'adjuger un rôle actif dans le rééquilibrage des forces, à l'échelle régionale.
- **Faire preuve d'une vigilance accrue face à la menace terroriste** : tout en déployant des actions de nature sécuritaire et militaire pour endiguer ce phénomène, en coordination avec l'action de la communauté internationale, le Maroc pourrait mettre à contribution son approche multidimensionnelle de prévention et de lutte contre le terrorisme pour déconstruire le référentiel idéologique qui fonde la stratégie d'endoctrinement et de recrutement des terroristes.
- **Recourir à des approches de coopération triangulaire** associant, d'une part, le Maroc et les pays arabes et, d'autre part, l'Afrique et l'Europe.

Source : IRES

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS DU CONSEIL DE COOPERATION DU GOLFE

Les relations du Maroc avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe ont connu un tournant avec la conclusion d'un partenariat stratégique en 2012. Ce cadre constitue une reconnaissance du rôle que joue le Maroc au niveau international et de ses nombreux atouts dans différents domaines.

En novembre 2012, le plan d'action, conclu à Manama, pour la période 2012-2017 et prolongé à 2019 a défini les domaines de coopération, les objectifs, les orientations générales et les moyens à mettre en œuvre :

- Constitution de groupes de travail, chargés de prospecter les domaines de coopération au niveau des secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, du transport, des télécommunications, des énergies renouvelables, du tourisme, de l'enseignement, de la recherche scientifique, des médias, de la jeunesse et des sports, en plus de la coopération judiciaire.
- Tenue d'une réunion annuelle Maroc-Conseil de Coopération du Golfe pour apprécier les progrès accomplis, en matière de coopération dans les domaines convenus.

Figure 17 : Les pays membres du Conseil de Coopération du Golfe



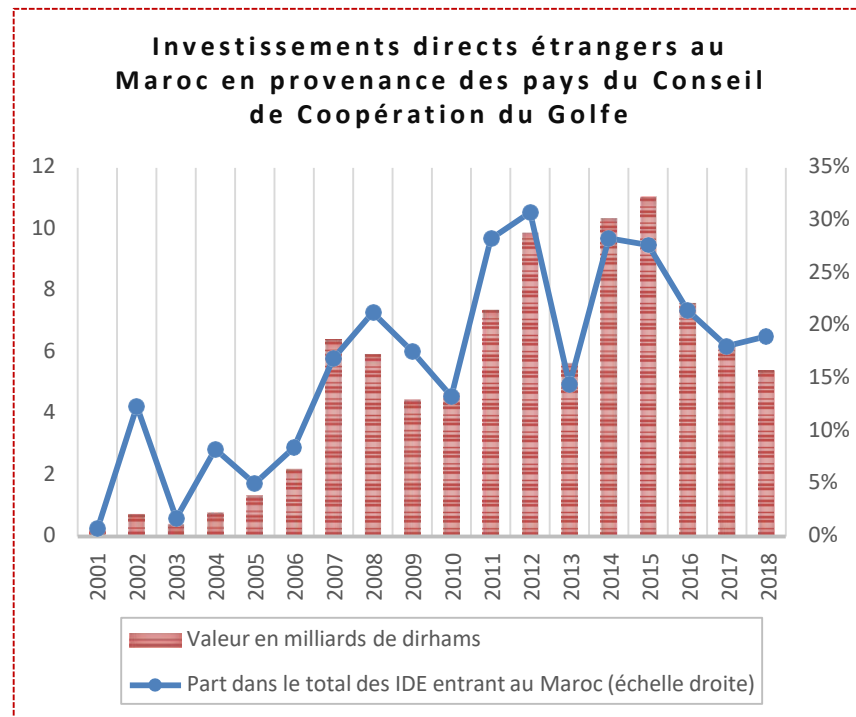
Face à la rupture des relations avec le Qatar par l'Arabie Saoudite, le Bahreïn et les Emirats arabes unis, le Maroc a décidé de maintenir une neutralité positive. Cette position émane des fondements de la politique étrangère du Royaume du Maroc qui repose sur les relations de fraternité avec l'ensemble des pays du Golfe. Le Maroc s'est prononcé pour la reprise du dialogue et a, également, proposé de jouer le rôle de médiateur dans cette crise.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS DU CONSEIL DE COOPÉRATION DU GOLFE(2)

Les IDE en provenance des pays du Conseil de Coopération du Golfe ont connu une évolution encourageante pour se situer, depuis 2011, à plus de 18% en moyenne des flux d'IDE reçus par le Maroc, sauf pour l'année 2013. Les principaux secteurs bénéficiant de ces IDE sont le tourisme, l'immobilier et, plus récemment, l'énergie et les mines.

Une telle dynamique n'a pas pu s'étendre, jusqu'à présent, aux relations commerciales puisque la part de marché, détenue par le Maroc au niveau des pays du Conseil de Coopération du Golfe reste largement inférieure à 1%. Des marges de progression existent si, toutefois, les objectifs de la stratégie de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations qui cible les pays du Golfe, en tant que marchés de niche sont concrétisés.

Figure 18 : Les IDE au Maroc en provenance des pays du Conseil de Coopération du Golfe



Source : Office des changes

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS DU CONSEIL DE COOPERATION DU GOLFE (3)

Outre leur potentiel d'investissement et de commerce, les pays du Conseil de Coopération du Golfe pourraient jouer avec le Maroc un rôle majeur au niveau des partenariats tripartites, notamment en Afrique et en Europe. Ces partenariats permettraient aux deux parties d'élargir le champ de leurs intérêts stratégiques, selon une logique de coopération "gagnant-gagnant".

La grande proximité du Maroc avec les pays du Golfe pourrait ouvrir une nouvelle phase dans les relations Maroc-Afrique, en établissant avec ces pays des joint-ventures gagnantes dans des secteurs à forte valeur ajoutée et en les associant aux initiatives et aux actions diplomatiques marocaines, à savoir le Forum des Etats africains riverains de l'Atlantique et la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD). Une telle perspective ne manquerait pas de renforcer davantage la présence marocaine en Afrique surtout avec le retour du Royaume du Maroc à l'Union africaine et la perspective de son adhésion à la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Le Maroc gagnerait à édifier une communauté d'intérêt tripartite pour accompagner le processus transitionnel dans certains pays arabes, en jouant un rôle important dans les médiations politiques et dans le processus de paix et de sécurité dans la région. Aussi, les trois parties pourraient-elles mettre en commun leurs atouts en vue de saisir les multiples opportunités économiques dont regorgent les pays arabes, y compris la reconstruction des pays dévastés par la guerre civile.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS DU CONSEIL DE COOPERATION DU GOLFE (4)

Dans le but **d'exploiter** le potentiel du partenariat stratégique entre le Maroc et le Conseil de Coopération du Golfe, quelques leviers ont été identifiés dont notamment :

- **le développement des échanges commerciaux**, en déployant des actions vigoureuses, en termes de multiplication de campagnes d'information et de sensibilisation des opérateurs économiques, au niveau des deux parties et de mise en place de lignes maritimes directes,
- **la mise en œuvre d'une politique migratoire concertée**, à même de satisfaire les besoins des pays du Conseil de Coopération du Golfe en main d'œuvre marocaine et de favoriser la diversification géographique de l'émigration marocaine. Pour cela, il faudrait amener les pays de ce Conseil à améliorer le cadre de protection juridique et sociale afin de permettre aux Marocains une meilleure accessibilité au marché du travail et de sécuriser les conditions de leur séjour dans les pays du Golfe,
- **l'amélioration du cadre de protection des investissements au Maroc des pays du Conseil de Coopération du Golfe**, notamment pour ce qui est de la rapidité du règlement des différends commerciaux pour favoriser le développement de joint-ventures entre les entreprises du Golfe et leurs homologues marocaines,
- **l'élargissement du champ de coopération de ces entreprises à l'Afrique :**
 - dans le domaine de la finance : la dimension régionale offerte par "Casablanca Financial City", notamment en direction des marchés africains pourrait constituer un vecteur d'attraction des capitaux du Golfe, en quête de placements rentables,
 - dans le domaine des infrastructures : l'expérience acquise par le Maroc et les capacités de financement des pays du Golfe pourraient être mobilisées pour mener des projets communs en Afrique,
 - dans le domaine de la sécurité alimentaire : le potentiel nourricier du continent africain et l'expertise marocaine dans le cadre du Plan Maroc Vert, conjugués aux capacités de production du groupe OCP dans le domaine des engrais, pourraient contribuer aux efforts déployés pour la sécurité alimentaire du continent, voire même à l'échelle mondiale.